

DEC191986DR04

Décision portant nomination de Monsieur Sébastien TURGIS, aux fonctions de chargé de sécurité des systèmes d'information (CSSI) de l'unité UPR288 intitulée Laboratoire d'énergétique moléculaire et macroscopique, combustion

LE PRÉSIDENT - DIRECTEUR GÉNÉRAL,

Vu la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés ;

Vu la loi n° 2004-575 du 21 juin 2004 modifiée pour la confiance dans l'économie numérique ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu la décision DEC111261DAJ du 12 septembre 2011 portant organisation de la sécurité des systèmes d'information du CNRS ;

Vu la décision DEC142127DGDS approuvant le renouvellement, à compter du 01/01/2015, de l'unité UPR288, intitulée Laboratoire d'énergétique moléculaire et macroscopique, combustion ;

Vu la décision DEC161846INSIS nommant Monsieur Sébastien DUCRUIX directeur de l'UPR288 à compter du 01/06/2016 ;

Vu l'avis du responsable de la sécurité des systèmes d'information de la délégation régionale Ile-de-France Gif-sur-Yvette ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Monsieur Sébastien TURGIS, AI, est nommé chargé de sécurité des systèmes d'information de l'unité UPR288 à compter du 26/06/2019.

Article 2

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à Gif-sur-Yvette, le 11 juillet 2019

Pour le président - directeur général et par
délégation,
Le directeur d'unité
Sébastien DUCRUIX

